

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 03 OCTOBRE 2019
Nombre des Membres en exercice : 78

OBJET : 2019-05-13- FINANCES DIVERS (7.10) – INFORMATION DES SUITES DONNEES AU RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES SUR LA GESTION DE L'EX-COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TOULOIS DE 2014 A 2016

DATE DE CONVOCATION : 26 SEPTEMBRE 2019

DATE DE L’AFFICHAGE : 10 OCTOBRE 2019 de l’extrait de Délibération

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	Yvan TARDY, Thierry COLET, Jean-Louis CLAUDON, André FONTANA, Denis PICARD, Xavier RICHARD, Christelle AMMARI, Gérald LIOUVILLE, Jean-Luc LELIEVRE, Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE (ayant la procuration de M. NOISETTE), Emmanuel PAYEUR, Bernard FABING, Serge ZUFFELATO (ayant la suppléance de J-F SEGAULT), Fabrice CHARTREUX, Laurent GUYOT, Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE (ayant la procuration de M. PILOT pour la 2019.05.01), Yolande AGRIMONTI, Christophe MAURY, Isabelle GUILLAUME, Patrice KNAPEK, Bernard DOMINIAK, André MAGNIER, Michèle PILOT (arrivée à compter de la 2019.05.02), Philippe MONALDESCHI (ayant la procuration de B. BECK), Isabelle GASPARD, Bernard DROUIN, Raphaël ARNOULD (ayant la procuration de C. LALANCE), Gérard BOULANGER, Christine THERMINOT, Damien BRASSEUR, Régis MATHIEU, Roger JOUBERT, Clément VERDELET, Chantal PIERSON, Philippe HENNEBERT, Jean-François MATTE, Kristell JUVEN, Patrick FLABAT (ayant la procuration de G. ERZNEN), Jorge BOCANEGRA, Christine ASSFELD LAMAZE, Olivier HEYOB (ayant la procuration de L. LEPIOUFF), Marie VIOT (ayant la procuration de C. BRETENOUX), Alain BOURGEOIS (ayant la procuration de L. LALEVEE), Malika GHAZZALE, Catherine GAY, Mustapha ADRAYNI (ayant la procuration de F. DE SANTIS), Claudine CAMUS, Guy SCHILLING (ayant la procuration de F. EZAROIL), Pascal MATTEUDI, Etienne MANGEOT, Thierry BAUER, Marie-Jeanne CHRETIEN, Alain COCUSSE, Jean-Marie HORNUT, Jean Pierre COUTEAU.
<u>Étaient excusés :</u>	André FONTAINE, Frédérique SAUVAT, Thomas MIGOT, Patrick THIERY, Bernard DEPAILLAT, François MANSION, Alde HARMAND, Gérard HOWALD, Matthieu VERGEOT, Alain ANSTETT, Stéphanie LAGARDE, Véronique CARRIER, Jean-François SEGAULT, Bruno BECK, Corinne LALANCE, Michel NOISETTE, Gérald ERZEN, Lydie LEPIOUFF, Catherine BRETENOUX, Fabrice DE SANTIS, Lucette LALEVEE, Fatima EZAROIL.
<u>Avis de procuration :</u>	De la 2019-05-01 à la 2019-05-02 : 10 avis de procuration. De la 2019-05-02 à la fin : 9 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	1 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Guy SCHILLING
<u>Nombre de présents :</u>	56 PRESENTS à l’ouverture de la séance. 57 PRESENTS à compter de la 2019-05-02.
<u>Nombre de votants :</u>	66 VOTANTS

La Chambre Régionale des Comptes Grand Est a procédé au contrôle des comptes et de la gestion de la communauté de communes du Toulinois (CCT) sur les exercices 2014, 2015 et 2016 précédant la fusion avec la communauté de communes de Hazelle-en-Haye au 1^{er} janvier 2017.

Le rapport d'observations définitives (ROD) qui clôture l'examen de la gestion et auquel une réponse a été apportée a été réceptionné le 7 mai 2018. Ces éléments ont été communiqués à l'assemblée délibérante lors de la séance du 25 juin 2019.

Dans l'année qui suit, l'ordonnateur de la collectivité territoriale ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre doit présenter devant l'assemblée, les actions qu'il a entreprises à la suite des observations de la chambre régionale des comptes. Ce rapport est communiqué à la chambre régionale des comptes, qui fait une synthèse annuelle des rapports qui lui sont communiqués.

Faisant suite aux observations de la chambre régionale des comptes, ont notamment été entrepris ou mis en œuvre les éléments suivants :

- Poursuite du rapprochement entre l'ordonnateur et le comptable public pour maintenir la cohérence entre inventaire, état de dette et état de l'actif ;
- Sortie en 2019 des biens à réformer non traités antérieurement et mise en œuvre d'un examen périodique des biens devant être sortis de l'actif ;
- Ajustement des provisions pour dépréciation de créances sur la base d'une analyse du risque d'irrécouvrabilité par le comptable public proposé au prochain conseil du 5 décembre ;
- Taux d'exécution budgétaire de la section d'investissement en progression notable le budget principal (87,5% des dépenses réelles d'investissement réalisées au compte administratif 2018 contre 50% environ pour la période examinée par la chambre régionale des comptes) ;
- Poursuite de la mise en œuvre du Plan Pluriannuel d'Investissement de l'assainissement dans le cadre de la stratégie tarifaire précédemment retenue et d'une reprise en régie de la facturation devant permettre une meilleure maîtrise de l'assiette de facturation et de la trésorerie associée (réduction des délais actuels de facturation et de reversement par les délégataires) ;
- Engagement à poursuivre la dynamique de maintien de l'attractivité du centre aquatique en veillant à la maîtrise des charges correspondantes ;
- Revitalisation de l'Espace K (ex-Kléber) : formalisation par avenant de l'évolution de la participation du concédant versée à l'aménageur et commercialisation permettant de réduire le risque pour la Communauté. Le rapport faisait état de 2 cessions à la fin de l'année 2016 ; à ce jour 17 cessions et 10 baux de locations ont été signés, 3 autres sont en préparation.

Le Conseil Communautaire prend acte de la communication des actions entreprises à la suite des observations de la Chambre Régionale des Comptes Grand Est relatif à l'examen de la gestion de la Communauté de Communes du Toulinois concernant les exercices 2014 à 2016.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

